



Vue générale du grand corps de garde de l'Île aux Moines, au sud de la redoute :
remarquer les murs de défense et la batterie plus à l'ouest

IVR53_20062208750NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation